



## RETURN OFFERS TO - RETOURNER LES OFFRES À :

Unité de réception des soumissions de l'agence Parcs Canada Service national de passation de marchés

635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300 Calgary (AB) T2P 3M3

# SOLICITATION AMENDMENT 01

## MODIFICATION DE L'INVITATION 01

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### Comments - Commentaires :

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300 Calgary (AB) T2P 3M3

| Title - Sujet Offres à commandes – services de technologue en communication radio pour l'Agence Parcs Canada |  |   |                      |   |  |  |
|--|--|---|----------------------|---|--|--|
| Solicitation No N° de<br>l'invitation 30 m<br>5P420-17-5096/A  |  |   | <b>e</b><br>mai 2017 |   |  |  |
| Client Reference No N° de référence du client s.o.   |  |   |                      |   |  |  |
| GETS Reference No.   N° de reference de SEAG<br>PW-17-00779188   |  |   |                      |   |  |  |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin  At - à : 14h00 On - le : 27 juin 2017                          |  |   | in                   | Time Zone -<br>Fuseau horaire<br>Heure Avancée des<br>Rocheuses (HAR) |  |  |
| F.O.B F.A.B. Plant - Usine : □ Destination : ⊠ Other - Autre : □   |  |   |                      |   |  |  |
| Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Adam Krisch   |  |   |                      |   |  |  |
| Telephone No<br>N° de telephone<br>(403) 292-4560  | Fax NoN° de<br>télécopieur<br>(403) 292-4475 | 3 |                      | il Address - Couriel<br>n.krisch@pc.gc.ca                             |  |  |

## TO BE COMPLETED BY THE OFFEROR - À REMPLIR PAR L'OFFRANT

Divers parcs et lieux historiques nationaux au Canada

des biens, services, et construction

**Destination of Goods, Services, and Construction - Destination** 

| Vendor/ Firm Name - Raison social de l'entrepreneur  | le et adresse du fournisseur/ |  |  |  |  |
|--|-------------------------------|--|--|--|--|
| Address - Adresse  |                               |  |  |  |  |
| Telephone No N° de telephone   | Fax No N° de télécopieur      |  |  |  |  |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/<br>Firm (type or print) - Nom de la personne autorisée à signer au<br>nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en<br>caractères d'imprimerie) |                               |  |  |  |  |
| Signature  | Date                          |  |  |  |  |



Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-17-5096/A

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante Adam Krisch

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Title - Sujet

Offres à commandes – services de technologue en communication radio pour l'Agence Parcs Canada

This amendment is raised to respond to a bidder question.

#### 1. Question:

S'attend-on à ce que les ressources fournies travaillent dans les installations de Parcs Canada à Calgary, en Alberta?

#### Réponse :

Le travail prévu dans la présente demande d'offre à commandes (DOC) est séparé en trois « zones » distinctes qui exigent chacune des tâches légèrement différentes. Les zones sont définies dans la DOC comme suit :

Zone 1 – Atelier radio de Calgary

Zone 2 – Parcs nationaux (sauf le parc national Wood Buffalo)

Zone 3 - Parc national Wood Buffalo

Les zones 2 et 3 visent le travail qui sera fait sur place, dans les parcs nationaux. Seule la zone 1 vise le travail à l'atelier radio de Calgary.

Comme il est indiqué à l'énoncé des travaux de l'annexe A :

« Le titulaire de l'offre à commandes doit être en mesure de fournir les services sur place dans l'atelier radio de Parcs Canada à Calgary (Alberta) pendant au moins 10 jours par mois, à raison de 7,5 heures par jour. Remarque : Les exigences réelles liées aux travaux peuvent varier. »

Par conséquent, au moins une partie du travail dans la zone 1 doit se faire sur place, dans l'atelier radio de Calgary de Parcs Canada. Cela n'empêche pas le titulaire de l'offre à commandes de travailler aussi à partir de ses locaux. L'endroit où se fera le travail prévu dans une commande subséquente à une offre à commandes sera déterminé par la nature du travail de chaque commande subséquente.